

## LE MAROC ACTEUR DE LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALE

- Les relations entre le Royaume du Maroc et les Nations Unies, empreintes de coopération et de partage des valeurs, prennent un relief particulier dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. En vertu de la position et du rôle qui sont les siens au sein de l'espace euro-méditerranéen et sur l'échiquier arabo-africain, le Maroc est l'un des rares pays africains à avoir participé, depuis 1960, à des opérations de maintien de la paix sur les quatre continents (Asie-Afrique, Amérique et l'Europe).
- Le Maroc s'est toujours engagé en faveur du règlement pacifique des différends. A cet égard, il a œuvré, à travers la médiation et la diplomatie préventive, à atténuer les tensions, à promouvoir le rapprochement entre les différents protagonistes et à favoriser l'émergence de solutions pacifiques aux différents conflits.
- La participation du Maroc en matière de maintien de la paix se fait dans le respect des principes directeurs des Nations Unies, notamment le respect de l'intégrité territoriale des Etats, l'égalité souveraine des Etats et le consentement des parties concernées.
- Cette participation marocaine intègre de plus en plus une forte dimension humanitaire. Ainsi, les contingents marocains dans les différentes opérations de maintien de la paix se sont attelés à atténuer les souffrances des populations civiles tout en s'acquittant du mandat qui leur a été assigné par le Conseil de Sécurité de l'ONU.
- Le Maroc occupe ainsi, au 31 juillet 2009, la 18<sup>ème</sup> place sur la liste des pays contributeurs de troupes aux opérations de maintien de la paix au niveau mondial, la 3<sup>ème</sup> place au niveau arabe, et la 8<sup>ème</sup> au niveau africain.